

# Jean-Marie BOEGLIN

## secrétaire général du Théâtre de la Cité

### recherché par la police

#### Il serait le chef du réseau lyonnais de soutien au F.L.N.

L'AFFAIRE du réseau de soutien au F.L.N. dévoilée à la suite de l'arrestation, chemin de Lorette, à Oullins, de Mme Desvignes et de son gendre, Jean-Louis Augier, tous deux professeurs, revêt, au fur et à mesure que l'enquête policière avance et que l'instruction se poursuit, un caractère de gravité qui, à juste titre, peut couser une vive émotion à Lyon.

En effet, après les enseignants, voici que d'autres intellectuels sont arrêtés ou recherchés. Nous faisons état dans nos éditions d'hier, de l'arrestation de Jean-Mochier, professeur au collège de la rue Neyret et de sa femme, Nicole, secrétaire au Théâtre de la Cité à Villeurbanne. Or, il semble bien évident maintenant que la « tête » du réseau se trouvait précisément au Théâtre de la Cité en la personne de Jean-Marie Boeglin, secrétaire général, ceci à l'insu du directeur Roger Panchon, comme on le lira ailleurs.

Ancien journaliste à Reims, rédacteur en chef de « Cité-Panorama », le journal du théâtre de Villeurbanne, Boeglin était, semble-t-il, seulement passionné par l'enseignement de la culture dans les classes populaires. Or, les policiers de la D. S. T. qui avaient arrêté une jeune étudiante Claude Duhamel, qui était en « liaison politique » avec Nicole Brocher, secrétaire de Boeglin, ont apparemment rassemblé assez de charges contre ce dernier pour qu'un mandat d'arrêt soit lancé par le juge d'instruction, M. Truchard.

L'affaire étant en plein développement, un grand mystère entoure le déroulement de l'enquête mais il apparaît déjà que les membres du réseau Jeanson, n'avaient pas seulement une activité « locale ». Claude Duhamel était, on le sait, chargée du transport des fonds rassemblés chaque mois par le chef de la Willaya 3, Tahar Temal, secrètement hébergé par Mme Desvignes à Oullins depuis plusieurs mois. De leur côté, Jean-Louis Augier et Jean-Marie Boeglin effectuaient de fréquents déplacements à Paris ou à Marseille.

André Avocat, directeur de l'école de garçons de Charbonnières-les-Bains, se contentait de se rendre journellement à Lyon pour contacter les autres membres du groupement et recevoir ou passer des consignes. Jusqu'ici on ignore quelle a été exactement l'importance de son rôle. On sait seulement qu'il était placé sous les ordres directs de Boeglin. La nouvelle de son arrestation a causé une grande émotion dans les milieux enseignants où il était très connu et estimé.

#### Une déclaration du Théâtre de la Cité

Voici le texte du communiqué de Roger Panchon, directeur du Théâtre de la Cité :

Roger Panchon et les membres de la direction du Théâtre de la Cité, apprenant avec surprise que leur secrétaire général, M. Jean-Marie Boeglin, est recherché pour

aider au F.L.N. Le Théâtre de la Cité, qui met fin aux fonctions de M. Boeglin, tient à préciser de la façon la plus nette que, théâtre municipal, subventionné par l'Etat et la municipalité, il considère sa vocation comme exclusivement culturelle et artistique, et qu'il n'est en aucune manière concerné par une action illégale menée à titre privé par un membre de son personnel.

#### ... et de la Fédération unie des Auberges de jeunesse

Dans un communiqué, la Fédération unie des Auberges de jeunesse précise qu'elle a « fait assurer les services de Jean-Marie Boeglin, ancien instructeur de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports et compte tenu de ses compétences artistiques, pour des stages de formation culturelle destinés à animer des Auberges de Jeunesse ».

En outre, la Fédération déclare qu'elle regroupe des jeunes de toutes les opinions et qu'elle s'interdit toute discrimination raciale confessionnelle ou politique. Elle s'interdit également toute prise de position qui tendrait à la trans-

former en un mouvement de jeunesse à tendance politique.

Elle ne saurait, ajoute, le com-



Jean-Marie BOEGLIN

muniqué, se trouver engagée par les options personnelles de tel ou tel de ses membres ou de ses employés.

## O. N. U.

### Le Maroc déboute dans l'affaire mauritanienne

Nations Unies, 26 novembre. Le débat sur la Mauritanie, commission politique de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'est terminé aujourd'hui. La motion présentée par la Libye, la Jordanie et l'Indonésie, qui demandait en Mauritanie un référendum sous contrôle de l'O.N.U., a été repoussée par 40 voix contre et 25 abstentions. La Tunisie était contre.

Le représentant de la France, M. Armand Béraud, avait dit au cours du débat : « Si l'on est en question le référendum et les consultations qui se sont tenues en Mauritanie, il faut remettre également la question des consultations et les consultations qui ont eu lieu en douze pays africains à l'indépendance et à l'admission aux Nations Unies ».

L'Assemblée générale, qui ratifie les décisions de la commission politique, ne sera donc saisie d'une résolution sur la Mauritanie.

## Attention

### 2 SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Cinquante-quatre personnes arrêtées ont été identifiées. Une trentaine reste en traitement à l'hôpital de la ville.

Toutes les autorités civiles et militaires de l'arrondissement de Boufara ont été avisées sur les lieux de l'attentat.

Celui-ci a causé une intense émotion dans cette cité de la région de la Mitidja, et l'un des premiers lieux de colonisation française de cette région au sud d'Alger.

Dépendant la ville de Boufara a été le théâtre de nombreux attentats depuis le début de la rébellion, même d'attaques de la part de commandos A.L.N. qui descendent de l'Atlas tellien tout proche. C

## AU « PROCÈS DES BARRICADES

### Outre les P.C. Ortiz et Lagailarde on en découvre un troisième : celui des parlementaires

Le procès en était à sa vingt-quatrième audience et il était midi quand le général Gardon demanda : « Monsieur le président, vous liez depuis trois heures. Si vous en avez encore pour longtemps, on pourrait suspendre l'audience ».

— J'en ai pour plusieurs jours, nous reprendrons lundi.

Car nous sommes enfoncés dans la lecture des 170 articles reprochés à M. de Serigny. L'heure est donc propice à un retour en arrière. Cela fait 24 séances et il reste plus de trois cents témoins à entendre. Le procès des suites qui en comportait cinquante dix se prolongea pendant 65 audiences et

dura deux mois et demi. Il sera largement dépassé.

Celui-ci a débuté le 2 novembre. Les quatorze autres inculpés ont à répondre d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. M. de Serigny n'est inculpé que de complicité par provocation sans effet et d'infractions à la loi sur la presse.

Mais à neuf inculpés libres avant l'ouverture du débat l'en ont ajoutés cinq autres qui étaient détenus à la Santé. Ce sont MM. Lagailarde, Dematquet, docteur Perez, Buzini et Ronda. Leurs positions sont connues. Lagailarde déclare qu'en occupant les facultés le 23 janvier 1960 il a accompli un acte insurrectionnel délibéré et il précise Perez précise n'avoir manifesté que pour rester Français.

## SOLUTIONS DES JEUX MOTS CROISES

Horizontalement. — I. Merveilleuses. — II. Article. Usines. — III. Nellig. Nu. Lm. — IV. B.

COLONEL GARDON. — C'est effet un P.C. dont on n'a pas pu il n'en existait pas encore. Pour par des sons de suite il était ce par des U.T. à maitriser les T.S. son. Il y avait là tout les parties liées de la région : une déesse

Au sujet de la population qui mane les inculpés précèdent : celui-ci se préparait à se joindre au mouvement quand des dirigeants du P. bouava le forcèrent à refl vers la casbah.

M. DE SERIGNY. — C'est de rage, le général de Gaulle s'est demandé si les manifestations et saluantes républicaines que ses soldats provoqua de la population il aurait eu, là, une réponse.

Les juges militaires ayant reçu dans une émission de la voix, bled, le titre suivant Les barres des se croquent par mais étaient le général Gardon déclare :

— C'était le 26 janvier, une des 400 millions, le mien reconna responsable.

**CONCOURS**  
**BON 42**  
**LEUREN 100**  
**VOUS LE COMPTÉZ ?**  
**LE PROGRES**

syndicat national  
l'Enseignement  
technique  
e un mouvement  
ve administrative

protester contre la position  
ère des Finances à l'égard  
ne de ses revendications,  
a du syndicat national de  
ement technique à l'ance  
de grève administrative.  
effet invité les professeurs  
s d'ingénieurs de l'Ensei-  
technique à refuser de  
es notes et classements né-  
pour l'attribution des di-  
la sortie et à s'abstenir de  
es sujets de concours d'ens-

traites des cadres  
ont pas amputées  
annonce M. Bacon

al Bacon, ministre du Tra-  
d'annoncer que le projet  
stratégie des cadres préparé  
ministère des Finances vient  
abandonné sous sa forme

objet aurait eu pour effet,  
sent les caisses de retraites  
ng à constater des réserves  
diminuer les arrérages des  
de 30 %. Il prévoyait aussi  
procurement du contrôle de  
ur les institutions de re-  
réserves parfaitement.  
ses protestations avaient  
ses par les représentants  
millions et demi de ces  
il assure qu'il n'y aura pas  
action des retraites actuel-  
venir.

IE est trop dure  
les FEMMES

carres de travail, le notéger.  
à c'est trop pour beaucoup  
de qui ont plus de courage  
soutenue physique. Dans les  
de vous vous sentez déprimés  
une cure de rééducation à la  
H. N'attendez pas l'ennemi  
de vos yeux pas bien  
cette grève, c'est un élan  
est. M. PHILIPPE. — Vous  
à étiez un tonique délicieux  
possède de l'Extrait de F.L.  
à chaque fois action bien de  
l'Extrait de Madagascari  
à l'appeler le médicament  
à fait pour les sinusites, rhin-  
phosphores sont un stimulant  
qui provoque et évacue la V.  
Il est précieux pour l'adoles-  
ce, vieillards, vieillards et  
sont à recommander absolument  
de France, 130 N.P., est  
à chez votre pharmacien.  
(V. 494 P. 24 800.)